

تحت الرعاية السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

Royaume du Maroc
Le Chef du Gouvernement
Ministère des Affaires Générales
et de la Gouvernance



المملكة المغربية
رئيس الحكومة
الوزارة المكلفة بالشؤون العامة
والحكامة

 **Gouvernance
en Afrique**
www.afrique-gouvernance.net

Note de synthèse ATELIER 4

Promouvoir de nouvelles visions et approches de développement des territoires et des économies

Contexte et Problématique :

Depuis sa décolonisation, l'Afrique n'a pas réussi à développer et à mettre en œuvre une vision « endogène » de son développement, notamment au plan économique. Les idéologies et les modèles exogènes qui ont inspiré ses tentatives de briser le cercle du sous-développement, de la pauvreté et de la désespérance ont en commun l'absence de prise en compte des territoires locaux, donc des économies locales dans les choix de développement retenus.

Le moment est venu de rendre le territoire plus visible, d'assurer son émancipation, à travers la décentralisation notamment, et de le positionner comme acteur majeur de développement. En effet, il faut aujourd'hui valoriser les territoires dans l'inspiration et la conduite du développement endogène et durable de l'Afrique, mais aussi dans la construction de nouveaux espaces de démocratie, entre tradition et mondialisation. Une telle option appelle la valorisation de toutes les potentialités et ressources locales au travers de projets mobilisateurs des savoirs et savoir-faire locaux, négociés entre toutes les catégories d'acteurs et articulés à toutes les échelles territoriales, du local au continental.

Proposition 10 : Construire des économies territoriales viables et durables porteuses du développement national et africain

Questions à débattre :

Comment préparer et renforcer les capacités des acteurs pour la conception et l'application d'une nouvelle vision qui accorde une place réelle aux acteurs locaux, dont les initiatives permettent aux territoires de prendre vie ?

Quels indicateurs et quelles données statistiques produire, pour tenir informés les habitants, éclairer l'action des acteurs locaux et assurer le suivi des démarches de développement durable des territoires (développement infrastructurel, environnement, énergie...)

Comment favoriser le développement d'une vision économique partagée entre des territoires agissant comme des acteurs économiques de plein exercice ?

Quelles modalités pratiques et innovantes pour lier et harmoniser les conceptions, les visions et les interventions au sein des territoires, en tant qu'espaces de vie concrète des habitants, de bouillonnement d'idées, d'initiatives et d'actions croisées, mais aussi entre les différents niveaux territoriaux, au sens où la construction du devenir collectif peut également relever d'un mouvement ascendant/descendant ?

Quels principes et valeurs pour assurer une utilisation optimale et durable du potentiel et des ressources des territoires africains aux différentes échelles ?

Le développement territorial, replacé dans le contexte africain, renvoie souvent au rural, concerne-t-il également la ville ? Ces deux formes peuvent-elles s'enrichir mutuellement ?

الشركاء PARTENAIRES



تحت الرعاية السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

Royaume du Maroc
Le Chef du Gouvernement
Ministère des Affaires Générales
et de la Gouvernance



المملكة المغربية
رئيس الحكومة
الوزارة المكلفة بالشؤون العامة
والحكامة

 **Gouvernance
en Afrique**
www.afrique-gouvernance.net

Proposition 11 : Développer /renforcer des modes innovants de financement du développement territorial **Questions à débattre**

Quels sont en définitive les modes véritablement innovants de financement et réellement porteurs de développement à instituer et à consolider dans les territoires ?

Les mécanismes de financement innovants sont largement évoqués dans la littérature internationale récente. Pour autant, il n'existe pas de définition unique. S'agissant de l'Afrique, quel pourrait en être la définition et le périmètre permettant de structurer la connaissance sur ces outils ?

Quelles sont les conditions et les défis de légitimation des modes innovants de financement du développement ? Quelles réformes à entreprendre pour une adaptation des systèmes financiers classiques aux enjeux du développement territorial ?

Quelle articulation entre ces modes innovants de financement du développement et les systèmes financiers classiques ?

Proposition 12 : Fonder la dynamisation des économies locales sur l'évolution de l'économie populaire **Questions à débattre**

Comment mettre à contribution l'économie populaire génératrice de revenus, à travers les activités mises en œuvre par les populations dans un esprit de solidarité ?

Quelle approche adopter pour faire en sorte que l'économie populaire solidaire ne prive pas les Etats africains des ressources publiques (notamment fiscales) qui leur échappent aujourd'hui du fait de l'ampleur des activités informelles ?

Comment renforcer l'institution de l'économie populaire dans la dynamisation des économies locales (connaissance et reconnaissance par les autres catégories d'acteurs, notamment les institutions publiques locales) ?

Comment renforcer les capacités de participation et d'action des acteurs de l'économie populaire, notamment en matière d'élaboration et de contrôle des politiques économiques locales afin de réduire leur marginalisation sociopolitique ?

Quels outils de formation et d'information des acteurs de l'économie populaire ? Comment optimiser l'utilisation des TIC par exemple en matière d'évaluation des politiques économiques locales ou de maîtrise des dynamiques de l'économie populaire à l'échelle locale ?

Proposition 13 : Promouvoir la délivrance de services avec le territoire comme matrice et les bonnes pratiques qui en facilitent la livraison **Questions à débattre :**

Quels espaces et mécanismes pour assurer la délibération inclusive et consensuelle, et la création-cogestion des activités économiques développées à l'échelle des territoires ?

Quelles valeurs et quels principes directeurs pour une gestion partenariale des services et des biens économiques ?

Comment préparer et renforcer chaque catégorie d'acteurs à participer à la création et à la gestion des activités économiques et à assumer ses responsabilités avec éthique et efficacité au sein du territoire ?

Quels valeurs et principes à introduire dans la formation des agents publics, des élus, des entreprises locales et des associations pour une délivrance adaptée, rationnelle et efficace du service public local ?

الشركاء PARTENAIRES

